



Bon Printemps à tous !

Horaires d'ouverture :

8h30 - 12h00

14h30 - 17h30

Tél : 03-25-37-31-52

Fax : 03-25-37-34-06

SOMMAIRE :

- * Edito
- * Voisins vigilants
- * Plus Belle la vie à Mailly
- ⇒ Inscriptions à l'école
- ⇒ Fleurs
- ⇒ Défibriateur
- ⇒ Budget
- ⇒ Tarifs des salles
- ⇒ Forum des associations
- * Infos pratiques
- ⇒ Manifestations à venir
- ⇒ Comité des fêtes
- ⇒ Association des artisans –commerçants de Mailly
- ⇒ Collecte des déchets

LE MAILLOCHIN

n°50

Avril 2015

Un an après l'élection du Conseil Municipal, chacun a pris sa place et rempli ses fonctions en affichant une belle confiance pour l'avenir de notre commune.

Nous venons en effet d'achever et de faire voter le budget avec toute la maturité acquise d'une année de mandat et nos priorités y sont clairement inscrites.

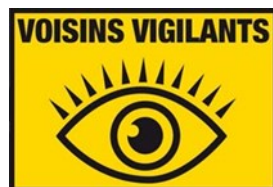
Les dotations en baisse présentent un vrai handicap mais nous force encore un peu plus à juger la bonne utilisation de chaque euro dépensé.

Nous avons des projets et les commissions mises en place travaillent pour apporter les éléments nécessaires à leurs avancements. Nous distinguons bien les projets qui vont être des centres de coût, de ceux qui vont s'équilibrer entre coûts et recettes.

Les idées ne manquent pas, il faut savoir aussi les construire en projets réalisables.

Vous connaissez bien mon attachement à rechercher un bon équilibre entre la défense de l'identité de Mailly et le souci d'accompagner notre commune dans une harmonisation structurelle. Les pistes commencent à être tracées. Je vous souhaite un agréable printemps et des vacances ensoleillées.

Jean-Claude ROBERT



VOISINS VIGILANTS

Depuis quelques mois le Conseil s'est inscrit dans la demande « Voisins Vigilants ».

Après une première rencontre avec les services de la gendarmerie, une réunion publique a été organisée Mercredi 15 Avril à la salle du Stade où les 70 personnes présentes ont pu écouter quelques conseils de nos gendarmes en matière de lutte contre les cambriolages.

Le principe de « Voisins Vigilants » repose sur une communication entre la gendarmerie et des référents identifiés qui font remonter des informations ou qui en reçoivent.

Six personnes sont déjà intéressées pour devenir référent et n'hésitez pas à venir en mairie si cela vous intéresse aussi. Cela n'arrive pas qu'aux autres.

Cette « participation citoyenne » n'est pas de la délation, elle permet de lutter efficacement contre les cambriolages et les vols en tout genre. Rien ne peut remplacer vos yeux.

Plus belle la vie, à Mailly

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu le **4 juin de 9h à 12h** et de **14h à 17h** sur rendez-vous au **03.25 37.31.80**.

Pour l'école élémentaire, ce sera le **1er juin de 14h à 17h** sur rendez-vous également au **03.25.37.31.95**

Vous devez auparavant demander en Mairie une autorisation d'inscription et vous présenter avec le livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.



Silence..... ça pousse !

Voici venue la grande période des semis dans la serre communale avant les plantations dans les massifs de la commune mi-mai prochain.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider les bénévoles à réaliser des espaces fleuris de qualité pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Comme chaque année, nous vous invitons à vous manifester auprès de l'accueil de la mairie ou directement à la serre communale située rue des vignettes. C'est aussi l'occasion d'échanges entre tous qui peuvent déboucher sur des possibilités d'épanouissement personnel.



Et une troisième Fleur pour Mailly !

Notre commune a obtenu le label "Village Fleuri - Troisième Fleur" en 2014.

Une cérémonie est organisée le 12 juin prochain à 15 h 00 à la salle du stade à Mailly afin que soit officiellement remise cette nouvelle Fleur qui sera ajoutée aux deux Fleurs déjà présentes aux entrées de la commune.



DÉFIBRILLATEUR

La commune vient de s'équiper d'un défibrillateur qui sera installé dans l'entrée de la salle du Stade.

Une rencontre nous est proposée dans cette même salle le 20 Mai à 20h. Nos pompiers pourront nous faire une démonstration et vous montrer comment utiliser cet appareil : **Rassurez-vous, c'est très simple et il peut sauver des vies.**

BUDGET

A l'occasion de sa séance du 10 avril 2015, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget 2015 pour un montant de 2 737 691,0€ en fonctionnement et 2 131 455,00€ en investissement.

Malgré la diminution des dotations de l'Etat, le Conseil a fait le choix de maintenir les quatre taxes au même taux que les années précédentes.

En ce qui concerne le budget de l'eau, le prix du mètre cube passera de 1,20€ à 1,30€ pour la deuxième période de 2015 et la redevance de 7,50€ à 8,50€.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur Jacques BOUCHEZ, conciliateur, sera présent chaque 4ème Jeudi du mois de 14h00 à 16h00 à la Mairie, dans la salle de la bibliothèque avec ou sans rendez-vous.

TARIFS DES SALLES

	Habitants de Maily	Extérieur
Salle du Stade		
WEEKEND ou 2 jours consécutifs	190€	250€
JOURNEE	100€	130€
DEMI-JOURNEE	30€	40€
Salle du Jard		
WEEKEND ou 2 jours consécutifs	250€	310€
JOURNEE	140€	180€
DEMI-JOURNEE	50€	60€



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le **5 septembre prochain** aura lieu le **forum des Associations « Civilo Militaires »** de notre commune de 10h00 à 18h00 à la salle du Jard. Il aura pour vocation première, d'informer, présenter et proposer ces diverses activités à tous les habitants de la commune et des alentours.

Une cinquantaine de sections seront à votre disposition pour vous accueillir, renseigner et faire partager leurs loisirs.

(Comité des fêtes, La Ribambelle, l'Amicale des Ecoles, club féminin, boxe, judo, apiculture, quad, fitness, Familles Rurales, peinture, musculation et bien d'autres à venir découvrir).

INFOS PRATIQUES

MANIFESTATIONS A VENIR

8 Mai : Cérémonie commémorative

14 Juin : Vide grenier des sapeurs-pompiers

20 Juin : Kermesse des écoles

27 et 28 Juin : Fête du village

13 Juillet : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice au Stade de foot

14 Juillet : Cérémonie commémorative et buffet du Football à la salle du Jard

15 Août : Motocross

20 septembre : Vide poussette organisé par l'Amicale des écoles

3 octobre : Soirée choucroute organisée par le Tennis Club Champenois

COMITE DES FÊTES

Le Comité des fêtes a élu un nouveau bureau :

Madame **LEGOFF Cyrèle** : Présidente

Madame **HUET Lauranne** : Secrétaire

Monsieur **IMHOFF Olivier** : Trésorier

18 membres les soutiennent pour mettre en place les différentes festivités. Souhaitons leur une meilleur météo qu'en 2014 !

ASSOCIATION DES ARTISANS

COMMERCANTS

L'association des artisans-commerçants de Mailly, née en 1936, est sortie de son sommeil. Elle compte aujourd'hui, une douzaine de membres qui prévoit de s'investir dans différents projets



L'IMPORTANT DE BIEN TRIER CES DECHETS

Deux fois par an, la qualité du tri des déchets est évaluée par le Syndicat Départemental des Déchets de l'Aube (SDEDA) lors des « caractérisations de déchets » : le SDEDA prélève au hasard d'une collecte 5-6 sacs jaunes et les pèsent. Les sacs jaunes sont ensuite déballés et entièrement triés manuellement pour séparer tous les matériaux recyclables et isoler les erreurs de tri. Ces erreurs de tri sont alors pesées et forme le taux de refus des déchets recyclables. Plus ce taux de refus est élevé, plus les répercussions financières sont importantes puisque d'une part les recettes liées à la valorisation des déchets recyclables baissent et d'autre part les dépenses augmentent car il faut traiter en ordures ménagères supplémentaires la part des erreurs de tri qui n'est pas valorisable. Le mauvais tri des déchets est donc doublement pénalisant. Depuis 2013, la hausse du mauvais tri à diviser par deux les recettes qui sont passées de 48 000 € en 2012 à 24 000 € en 2014.

Afin de palier à ce mauvais tri, la Communauté de Communes a demandé à son prestataire de collecte de renforcer les contrôles sur la qualité des déchets présentés à la collecte et d'apposer un autocollant « refus de collecte » lorsque le tri n'est pas conforme. Lors de la collecte du 17 avril 2015, on a ainsi recensé plus de 100 refus de collecte sur Mailly-le-Camp ce qui témoigne du travail qu'il reste à réaliser pour optimiser le bon tri. Afin de vous aider à toujours mieux trier vos déchets, une plaquette sur les fréquentes erreurs de tri est disponible dans votre mairie et sera dorénavant distribuée en même temps que les sacs jaunes.

La collecte des déchets n'aura pas lieu le vendredi 1er Mai mais le samedi 2 Mai.
En revanche, la collecte est maintenue pour le vendredi 8 Mai